

## L'info du jour

# Aubagne - La Ciotat : une direction pour deux hôpitaux

Parmi les projets que Florence Arnoux, nouvelle directrice des deux établissements, devra mener à bien en 2019 : l'implantation d'une IRM et la création d'un Smur à La Ciotat

De la stabilité pour la direction de l'hôpital de La Ciotat. Il y a très précisément une semaine, le lundi 7 janvier 2019, que Florence Arnoux a pris ses fonctions – qui s'inscrivent dans la durée – de directrice du centre hospitalier.

Elle remplace à ce poste Marie-Antoinette Lampis, qui en était directrice par intérim depuis le 15 novembre 2018, en même temps qu'elle exerçait les fonctions de directrice adjointe du centre hospitalier intercommunal de Toulon Sainte-Musse. Et ce, après le départ de Walid Ben Brahim, qui dirigeait lui-même l'établissement par intérim depuis le 27 mai 2017.

## Autonomie financière préservée

En 2019, l'essai de direction commune mené courant 2018 est transformé. Florence Arnoux est en effet également directrice du centre hospitalier d'Aubagne (qu'elle a dirigé par intérim à compter d'avril 2017 jusqu'en janvier 2019) et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ephad) de Cassis.

« Depuis quelques années il y avait une réflexion sur la mise en place d'une direction commune, explique-t-elle. Claude d'Harcourt, alors directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Paca et ses équipes ont concerté les élus d'Aubagne, La Ciotat et Cassis sur ce principe et ont souhaité lancer ce projet. Nous avons été réunis le 23 novembre dernier, avec les présidents des conseils de surveillance des deux établissements, les présidents de commission médicale d'établissement et les directeurs concernés. Un calendrier nous a été proposé avec



Florence Arnoux, ici dans son bureau de l'hôpital de La Ciotat, prend la direction de deux établissements hospitaliers et aura la charge de structurer une filière gériatrie sur le secteur de l'est marseillais.

(Photo J.-M. V.)

ce projet à mener d'ici le mois de mai, sans précipitation, dans de bonnes conditions et en concertation». Au-delà de cette feuille de route établie par l'ARS, la priorité de Florence Arnoux est de mener à bien les projets 2019 des centres hospitaliers et Ephad qu'elle dirige, de façon équilibrée, sans défavoriser l'un par rapport à l'autre. Relayant

la volonté des élus, dont le maire de La Ciotat Patrick Boré, la directrice se veut rassurante: « Ce n'est pas une fusion, les établissements garderont leur autonomie financière. C'est une équipe de direction qui est mise en commun et qui va accompagner des projets communs ayant du sens, notamment en matière de direction de support et process: l'informati-

que, le contrôle de gestion, la qualité... dans une logique de coopération et de partage des expertises». Florence Arnoux s'engage par ailleurs à être très présente sur les deux sites.

Parallèlement, l'ARS souhaite qu'une filière gériatrie soit structurée sur tout l'est marseillais, dans l'intérêt des parents et rési-

dants: « Nous mènerons également ce projet à bien, sans précipitation, avec de bons acteurs autour de la table », indique encore Florence Arnoux.

Et de détailler: « La réflexion portera sur la prise en charge médicale et la qualité des soins... Il y a un Ephad à Cassis avec des projets, des Ephad à La Ciotat, un gros secteur de gériatrie à Aubagne... L'idée est de mettre tous ces acteurs en synergie pour que le circuit du patient, le parcours résident, se fasse dans les meilleures conditions possibles en améliorant la qualité de la prise en charge ».

## Répondre aux besoins de l'ouest Var

Parmi les grands projets de 2019, une IRM (imagerie par résonance magnétique) devrait enfin être implantée à l'hôpital de La Ciotat, de même qu'un Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur) devrait y être créé.

Cela en prenant en compte la spécificité du centre hospitalier très largement tourné vers l'ouest Var. « Nous continuerons à développer l'offre dans ce sens-là, notamment au niveau de la maternité pour laquelle de nombreux projets seront lancés afin de répondre au rendez-vous des parturientes de l'ouest Varois, assure Florence Arnoux. La direction commune ne va rien cloisonner. Les équilibres qui fonctionnent bien, comme la bonne collaboration public-privé à La Ciotat par exemple, seront bien sûr maintenus. Après, il faudra voir comment améliorer les filières entre les structures pour renforcer l'offre publique avec Marseille ».

JEAN-MARC VINCENTI  
jmvincenti@nicematin.fr

## Compétences

Âgée de 44 ans, originaire de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) Florence Arnoux, est titulaire d'un DEA en droit de la Santé obtenu en 1997 à Aix-en-Provence. Avant son affectation à Aubagne, elle a notamment été directrice adjointe, de 2005 à 2007, du centre hospitalier Sud Essonne à Etampes (91) et cumulé plusieurs postes de direction pendant dix ans à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM).

## Unité de chirurgie ambulatoire en 2018

Un établissement en mouvement. L'année 2018 a été marquée par l'inauguration, à l'hôpital de La Ciotat, d'une unité de chirurgie ambulatoire (UCA) pour laquelle les premiers chiffres d'activités sont encourageants. Depuis son ouverture en avril 2018, l'activité de l'UCA a démontré son utilité en terme de service rendu à la patientèle. Au 24 septembre 2018, 472 entrées avaient été comptabilisées et l'activité de la chirurgie ambulatoire en augmentation de 25 % par rapport à 2017. Cette implantation a été réalisée alors qu'aujourd'hui les

techniques chirurgicales et anesthésiques permettent, dans les établissements de santé, le développement d'activités ambulatoires, c'est-à-dire sans nuit d'hospitalisation. Techniques qui offrent plusieurs avantages pour les patients, les établissements, leurs professionnels de santé et s'agissant des modes de prise en charge. Alternative à l'hospitalisation complète, la chirurgie ambulatoire peut, a priori, convenir à tout patient en état stable, y compris les enfants et les personnes âgées. Elle doit devenir la référence



Le Dr Jan Buntinx, responsable médical du service.

(Photo DR)

car elle assure une prise en charge de qualité au patient lorsqu'elle est anticipée, organisée en amont et décidée avec lui.

L'unité de chirurgie ambulatoire du centre hospitalier de La Ciotat est placée sous la responsabilité du Dr Jean Buntinx, anesthésiste.

L'équipe est constituée d'un cadre de santé, de deux infirmières dédiées, de quatre agents hospitaliers mutualisés avec la chirurgie et de quatre à six secrétaires mutualisées sur le pôle chirurgical.

Les patients sont pris en charge du lundi au vendredi

de 7 h à 17h30 (horaires adaptés en fonction de l'activité).

Le concept organisationnel suppose: une chirurgie programmée de courte durée, sans risque hémorragique et respiratoire; une aptitude à observer les prescriptions médicales; l'accompagnement le jour de l'intervention; l'éloignement de moins d'une heure de la structure de soin; un accès rapide à un téléphone.

Les spécialités de prises en charge sont: gynécologie, chirurgie digestive, orthopédie-traumatologie, urologie et endoscopie.